



Pré inscription à la journée de clôture du Mois de l'Autre le jeudi 3 avril 2014 au Conseil de l'Europe

Nous fêtons cette année les 10 ans du Mois de l'Autre, 10 ans d'engagement régional au service de l'altérité et des droits de l'Homme ! L'édition se terminera le **jeudi 3 avril 2014** par une **journée de rassemblement régional** au Conseil de l'Europe, qui accueillera plus de 500 lycéens et apprentis.

Cette clôture revêtira cette année un format particulier et exceptionnel, qui mettra en avant la thématique de la liberté d'expression.

- Le matin, de grands témoins viendront dialoguer avec les jeunes : **Hervé Guesquière**, journaliste et ancien otage en Afghanistan et **Shahinaz Abdelsalam**, bloggeuse égyptienne, partageront leurs expériences, leurs points de vue et échangeront avec la salle. Ces échanges seront ponctués de films et documentaires. L'animation générale sera assurée par Jacques Rieg-Boivin, journaliste et membre du Club de la Presse de Strasbourg – Europe.
- L'après-midi sera plus festif, avec là aussi une participation active des jeunes ... et des surprises !

Nous vous invitons à vous préinscrire pour cette journée de clôture.

Fiche à retourner complétée PAR MAIL et au FORMAT WORD (pas de PDF) pour le vendredi 14 février 2014 dernier délai à :

Christine BORRÀS-JOLY
christine.borras-joly@region-alsace.eu

☎ 03 88 15 67 06

REMARQUES IMPORTANTES :

Cette préinscription ne vaut pas inscription. Vu le nombre de places limitées, la Région procédera si nécessaire à une sélection, en assurant une juste représentation des établissements, des territoires et des voies de formation et prendra aussi en compte la préparation des jeunes à cette journée de clôture, réalisée en amont par les équipes pédagogiques.

Le nombre de jeunes préinscrits doit avoir été étudié en amont et demeurer un chiffre ferme. Il ne devra pas varier (sauf à la marge) et être revu à la baisse avant ou le jour même de la manifestation, afin de ne pas pénaliser d'autres établissements qui auraient pu avoir de ce fait l'opportunité de participer. Il sera tenu compte du respect de cette règle cette année pour l'inscription à la journée de clôture l'an prochain.

Le nombre d'accompagnateurs des équipes pédagogiques doit rester raisonnable, en fonction du nombre de lycéens et d'apprentis présents. Pour mémoire, un accompagnateur pour 15 jeunes constitue la norme, soit 2 par classe.

Identification de l'établissement :

Nom de l'établissement :	Lycée des Métiers Charles Pointet Thann
---------------------------------	---

Personne ressource à contacter pour le Mois de l'Autre (coordonnées obligatoires) :	
NOM, prénom :	Isabelle Muller
Fonction au sein de l'établissement :	Professeur de religion, modalité : ECR.
Numéro de téléphone :	03.89.37.74.02 (lycée)
Courriel :	isabelle.muller1@ac-strasbourg.fr

Pré inscription :	
Nombre d'élèves ou d'apprentis :	10 élèves
Classe(s) et répartition par classe :	7 élèves 2CAPR (2ème année CAP Agent Polyvalent de Restauration et 3 élèves 1ère année Bac Pro Système Électronique Numérique.
Nombre d'accompagnateurs :	Deux
NOMS et prénoms des accompagnateurs et leurs fonctions :	Konik Bernadette : professeur de lettres Muller Isabelle : professeur de religion : modalité ECR.

Comment allez-vous préparer la participation des jeunes à la journée de clôture en amont ? Par exemple : <ul style="list-style-type: none">- Prévoyez-vous des actions du Mois de l'Autre en lien avec la thématique choisie ?- Allez-vous introduire le sujet (la liberté d'expression) auprès des jeunes, comment ? Détaillez.

Projet autonome figurant dans le catalogue du Mois de l'Autre (p. 42).
Des lieux et des gens : récits de vie, photographies d'hier et d'aujourd'hui.

Dans les Maisons de Retraite les personnes âgées ont encore des choses à dire à nos élèves et nos élèves ont aussi des choses à leur raconter.

Si tout va bien, nos élèves présenteront un Power Point, (photos + voix).